

Vers une dématérialisation des notes de frais

LES ECHOS | Le 20/09 à 06:00



Le traitement d'une note de frais constitue une perte de temps et de productivité considérable pour les sociétés. - Photo Shutterstock

La note de frais, casse-tête pour les salariés et les travel managers, intègre progressivement les solutions globales de gestion de voyage, générant d'importantes économies pour les entreprises.

Vingt minutes et 53 euros, tel était le temps passé et le coût du traitement d'une note de frais fin 2015, selon une étude de HRS et de la Fondation GBTA. Une perte de temps et de productivité considérable pour l'entreprise, et donc un véritable gisement d'économies à réaliser. Ainsi, le traditionnel tableur, les saisies manuelles, le papier, les circuits de validation fastidieux, cèdent progressivement la place aux solutions digitales intégrées.

« Une partie des notes de frais, notamment l'aérien et le ferroviaire, est en train de disparaître, car elle est intégrée préalablement dans le processus de réservation, grâce aux "selfs bookings tools" (SBT) », souligne Abdelaziz Boudja, vice-président de l'Association

française des travel managers (AFTM). Ces logiciels en mode SaaS sont développés depuis une dizaine d'années par des éditeurs tels que KDS, Concur ou Traveldo, ou par les sociétés GDS (global distribution system) telles qu'Amadeus ou Sabre. Ils relient l'entreprise, l'agence de voyages et l'organisme de paiement, et permettent à chaque salarié de gérer son déplacement d'affaires. Au moment de la réservation, le montant est prélevé sur une carte logée dans l'agence, le billet est émis, et la facturation envoyée directement dans le système comptable de l'entreprise. Avec le temps, les éditeurs de SBT ont intégré divers segments comme l'hôtellerie ou la location de voitures, enrichissant leur contenu avec de nouveaux acteurs tels que les VTC ou Airbnb. Ils ont développé des outils de gestion de notes de frais, « expenses », adossés usuellement à leur offre « travel ». L'ensemble de leurs solutions est disponible en version mobile.

Reporting en continu

Marguerite Coullandaye, Travel & Expense Manager chez Safran SA, qui gère un budget voyages et déplacements professionnels de plus de 10 millions d'euros, et plus de 50.000 lignes de frais traitées par an au niveau du siège, a vu son métier évoluer depuis l'intégration du SBT de KDS en 2012. *« Les tâches sans valeur ajoutée (http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_valeur-ajoutee.html#xtor=SEC-3168) ont quasiment disparu, nous pouvons désormais nous concentrer sur l'analyse et le pilotage des dépenses. »* Elle revient sur la mise en place de l'outil. *« Le paramétrage initial a nécessité la mise à plat de la politique de voyage, l'intégration d'une multitude de données concernant nos accords et tarifs négociés, les divers plafonnements définis par le groupe en fonction des types de frais et des zones géographiques. Une vraie conduite du changement a été menée afin de sensibiliser et former les collaborateurs intervenant sur toute la chaîne du voyage. Le processus a pris environ un an. »*

Cependant, les gains sont inestimables. D'abord, le confort du voyageur. Il peut se connecter au SBT 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et organiser son voyage de A à Z. Au moment de la réservation, il est alerté si son choix dépasse les plafonds établis. Côté entreprise, la politique de voyage se trouve davantage respectée, les circuits de validation des notes de frais simplifiés et dématérialisés. Enfin, le SBT délivre un reporting des dépenses très précis en continu. Serge Bacchus, travel manager dans une grosse société américaine présente dans plus de 100 pays, témoigne : *« Nous avons mis en place la solution globale de Concur entre 2006 et 2011. Le gain principal : disposer d'un module standard qui centralise tous les éléments comptables. Nous avons éliminé le papier et économisé nombre de postes administratifs par pays. »*

Traçabilité des dépenses

Les cartes corporate sont également un moyen d'optimiser et de dématérialiser la gestion des notes de frais. La banque émettrice, American Express ou BNP Paribas, envoie un reporting mensuel sur tous les mouvements du compte, que le salarié peut intégrer dans ses notes de frais. « *Les cartes logées et les cartes corporate offrent un niveau de sécurité très élevé et permettent la traçabilité des dépenses* », ajoute Abdelaziz Boudja.

Et pour les dépenses qui ne sont ni intégrées dans un SBT, ni réglées par une carte d'affaires, les éditeurs KDS, Concur ou TravelDoo ont développé de nouvelles solutions. Le salarié peut désormais scanner sa facture : grâce à la reconnaissance optique des caractères, elle se transforme en une note de frais, qu'il doit juste contrôler et envoyer pour validation à son manager. Mais en France, il a toujours l'obligation de conserver les justificatifs.

Certains tablent cependant sur une évolution dans ce domaine. Stéphane Zibi, COO de Bettr, jeune entreprise française spécialisée dans les solutions SaaS en direction des PME, dont un module performant de gestion de notes frais, estime : « *La facturation électronique doit devenir obligatoire d'ici à 2020. La législation sur les notes de frais va sans doute emboîter le pas. Nous allons vers leur digitalisation.* »

Rouja Lazarova, Les Echos

SOMMAIRE DU DOSSIER

Voyages d'affaires : gérer et sécuriser

[Déplacements professionnels : gagner en souplesse en mesurant ses risques](http://www.lesechos.fr/thema/0211287717225-deplacements-professionnels-gagner-en-souplesse-en-mesurant-ses-risques-2028523.php)
(<http://www.lesechos.fr/thema/0211287717225-deplacements-professionnels-gagner-en-souplesse-en-mesurant-ses-risques-2028523.php>)

[Trois exemples de transformation](http://www.lesechos.fr/thema/0211295553892-trois-exemples-de-transformation-2028611.php) (<http://www.lesechos.fr/thema/0211295553892-trois-exemples-de-transformation-2028611.php>)

[Les pros du voyage d'affaires face au défi de la sécurité](http://www.lesechos.fr/thema/0211287629158-les-pros-du-voyage-daffaires-face-au-defi-de-la-securite-2028667.php)
(<http://www.lesechos.fr/thema/0211287629158-les-pros-du-voyage-daffaires-face-au-defi-de-la-securite-2028667.php>)

[CHARGER PLUS D'ARTICLES](#)